

33014

Lac Lamain

Légende

Carte des titres miniers

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revens, Y-Proposition de conversion
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désaisonnement, R-Révoqué
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

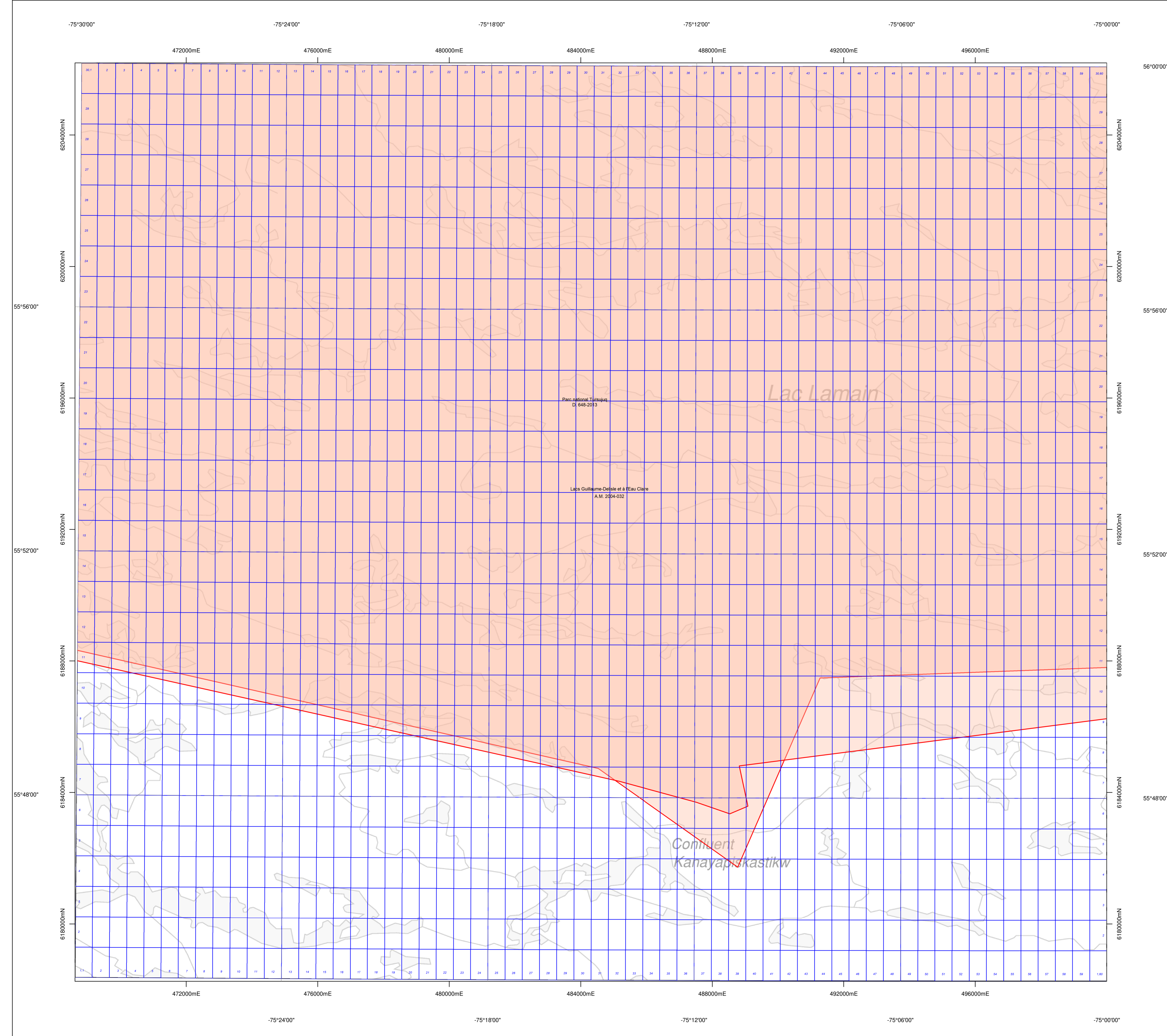
Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revens, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaisonnement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revens, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaisonnement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revens, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaisonnement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revens, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaisonnement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

Statut:
 A-Actif, S-Suspendu, K-En revens, D-En demande, E-Exploité
 N-Refus de renouveler, Z-Désaisonnement
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé



Substance extraite:
 G: Gravier, C: Dolomie, U: Autre
 S: Sable de rivière, P: Pierre concassée, X: Calcite
 E: Minerai de fer, J: Terre jaune, R: Residu miniers inertes
 M: Minerai de manganèse, N: Terre noire, T: Tourbe

Statut du site d'extraction:
 O: Ouvert sous conditions, C: Ouvert, F: Fermé, N: Non autorisé, T: En traitement

Contrainte à l'activité minière

Contrainte majeure

Contrainte mineure

À titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Entente Première Nation Abitibiwinini

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Frontières

Déclaration moyenne approximative au centre de la carte en 1998
 net de 22°10' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 6.07
 Système de référence géodésique North American 1983
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)
 ZONE 18
 48°30'00" Coordonnée géographique
 648000m E. Coordonnée U.T.M. Zone 18

Echelle 1:50 000

0 1000 2000 3000
mètres

AVIS IMPORTANT
 Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisé au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

3400	3405	3410
3305	3310	3315
3300	3305	3310